

**Question 13**

Points

Objectif évaluateur	1.1.3.3.3-2	Dispositions et procédure de recours	6 points
---------------------	-------------	--------------------------------------	----------

**Situation de départ**

Par des décisions ou des dispositions, l'administration publique communique ses décisions aux habitants. Ainsi, des dispositions sont élaborées, par exemple, en droit de la construction, dans le domaine de l'aide sociale ou à l'office de la circulation routière.

Des erreurs peuvent se produire dans n'importe quelle administration lors de l'exécution de ses tâches. Qu'advient-il d'une disposition si elle est entachée d'un vice de forme ?

Cette question est composée de trois parties (de a. à c.). Vous pourrez obtenir 6 points au maximum.

**Tâche**

a. Quelles sont les deux conséquences d'une disposition entachée d'un vice de forme ?

1

---



---

1

---



---

b. Quelles sont les différences entre les deux points mentionnés ci-dessus ?

2

---



---



---



---



---



---

T 4

Points  
obtenus

c. Citez deux raisons pour lesquelles une disposition peut être erronée.

Points

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**2**

**T 2**

Points  
obtenus